FRC 23163

Case FRC 22063

CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT

FAIT A LA CONVENTION NATIONALE,

Sur l'état & l'esprit public du Département du Mont-Blanc ;

Par MARIN, Député de ce Département.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE,
Et envoyé aux Départemens.

LORSQUE le patriotisme des François & la sagesse de vos Décrets viennent d'appaiser la guerre civile qui se manifestoit dans quelques parties de la République ; lorsqu'on nous a fait pressentir que ce fléau se propageoit dans quelques autres Départemens ; la calomnie n'a pas épargné celui du Montblanc. On a taxé ses habitans d'incivisme & d'éloignement pour la révolution. Il est de mon devoir de présenter à la Convention nationale, & à la France entière, le caractère & l'esprit public d'une Nation ignorée jusqu'à présent, qui mérite d'être connue, & dont le civisme sera toujours le plus ferme appui de la liberté & de l'égalité ; je me contenterai de tracer quelques faits généraux, connus de tout le département.

Dès le jour même où les soldats de la République mirent le pied sur notre territoire, le cri de la liberté se fit entendre de toutes parts. Des sociétés populaires s'établirent dans les principaux endroits du département, (quoi que l'on en puisse dire, ces sociétés seront toujours le soutien de la liberté.) On a reproché aux troupes de la République de s'être abandonnées au pillage ; lorsqu'elles sont entrées sur les terres étrangères, c'est qu'elles n'étoient pas habitées par

THE NEWBERRY LIBRARY

des Savoiſiens : ce n'eſt pas Monteſquiou qui, chez nous, eût empêché le pillage ; mais le Savoiſien, qui connoiſſoit tout le prix du bienfait qu'il recevoit, étoit reconnoiſſant ; chaque ſoldat étoit reçu comme le fils de la maiſon où il alloit loger, & quand on accueille le François comme il le mérite, ſa loyauté & ſa généroſité ne ſe démentent jamais.

Le vœu de la réunion à la République françoiſe n'a été qu'un cri unanime. Je fus alors juſqu'aux pieds du Montblanc, propoſer l'aſſemblée des communes ; l'arbre de la liberté étoit élevé de toutes parts. Les citoyens venoient au-devant de ceux qui leur annonçoient la liberté, à une heure de leurs habitations, la plupart en habits de gardes nationales. Bien plus, trois communes de Maurienne étoient encore au pouvoir des Piémontois, lorſque les autres votoient pour la réunion, ne pouvant s'aſſembler ouvertement, elles chargèrent ſecrètement des commiſſaires d'une procuration de la part de tous les individus, pour demander cette réunion.

L'on a oſé ſuppoſer que ce vœu n'avoit pas été libre & unanime. Il faut bien peu connoître les hommes, & ſur-tout l'habitant de nos montagnes, pour croire qu'un ſeul Savoiſien puiſſe regretter un inſtant d'être françois.

C'eſt en vain que le deſpotiſme s'efforça, pendant dix ſiècles, de nous ſéparer de la France, pour nous réunir à la Nation piémontaiſe, malgré les barrières que la nature avoit placées entre nous ; la haine & l'antipathie ont toujours contrarié ces liens factices. Nous avons retenu conſtamment le langage, les mœurs, & les habitudes des Français, & lorſque le drapeau tricolor a flotté ſur nos montagnes, ce n'eſt point une Nation étrangère que la République a conquiſe, ce ſont des anciens français dont vous avez briſé les fers pour les réunir à leur famille primitive.

Connoiſſez, citoyens, l'habitant du Montblanc, lorſque la liberté vint embellir ma patrie ; pluſieurs

de mes compatriotes avoient été par force arrachés à l'agriculture pour servir un tyran, & traînés en Piémont ; malgré cela, les bataillons des départemens de la Gironde & du Var, qui formoient l'armée, & n'étoient pas complets, l'ont été dans peu de jours par les patriotes savoisiens ; ils ont complété ceux des troupes de ligne ; ils auroient, dès longtemps offert des bataillons de Volontaires, s'ils avoient eu les moyens d'organisation ; & maintenant qu'ils les ont, la ville de Chambéry vient de former, dans la seule enceinte de ses murs, un bataillon de volontaires nationaux équipés, la plûpart, à leurs frais, & pour ceux qui n'ont pu y fournir, une souscription patriotique, leur a donné seize mille livres en argent, & six cents paires de souliers. Deux cents jeunes gens pour mousses, & toute la garde nationale volera au-devant de l'ennemi.

Malgré les secousses d'une révolution subite, les efforts du fanatisme & de l'aristocratie, ce pays a été, & sera toujours tranquille ; il jouit des bienfaits de la révolution, parce que les autorités constituées, & les sociétés populaires, marchent d'un commun accord ; que les noms de liberté & d'égalité sont les points de ralliement qui entraînent tous les individus au même but, qui est l'unité & la prospérité de la République.

Ne croyez pas que cette coalition des tyrans de l'Europe, puisse jamais affoiblir le patriotisme des habitans du Montblanc ; ils ne les regardent que comme une association de brigands, & bientôt l'univers entier ne verra en eux qu'une société de banqueroutiers. Quand ils parviendroient à faire de tout le département, un monceau de cendres, s'il y reste un seul habitant, cet homme sera républicain. Voilà le vœu, voilà le caractère du Savoisien ; si son ame participe de l'âpreté du climat, il a toute la franchise, la pureté des mœurs, de la nature, & le sang-froid de l'intrépidité. Cependant, [illegible]

379

vous dire que les armées françaiſes ne ſeroient pas en ſûreté dans le département du Montblanc ; que ſes habitans avoient, à l'égard des Français, des intentions perfides, & que le poignard de Francfort armeroit leurs mains fratricides. Je n'emploierai pas, pour repouſſer cette calomnie, le langage des vertus & des ſentimens honnêtes ; ceux qui ont des vertus ne peuvent le ſoupçonner, & ceux qui n'en ont pas, ne pourront me comprendre. Je ferai parler la voix de l'intérêt, & je leur demanderai quel intérêt pourroit avoir le Savoiſien à trahir ſon bienfaiteur. Voudroit-il former une république iſolée & indépendante ? Cette idée ne peut ſe ſoutenir un inſtant, l'exécution en eſt impoſſible. Voudroit-il rentrer ſous la domination de ſes anciens tyrans ? Qu'y gagneroit-il ? Des dîmes, des fiefs, des nobles, de mauvais prêtres, un militaire inſolent, des impôts dont il ne profiteroit pas, une juſtice arbitraire, des magiſtrats vendus au deſpotiſme, des coups de bâton, & dans les circonſtances préſentes, tout le poids des vengeances d'un deſpote & de ſes ſatellites irrités. Tant de conſidérations doivent faire taire la calomnie, raſſurer la Convention nationale & la République entière ſur un département qui, fidèle à ſes ſermens, ne connoîtra jamais de ſouveraineté que celle du peuple français, dont il fait partie. Si quelque motif pouvoit retarder, dans ce département, la marche de la révolution, ce ne ſeroit que le renverſement ſubit des préjugés religieux chez un peuple, qui, ſans inſtruction, eſt néceſſairement imbu des idées ſuperſtitieuſes dans leſquelles dix ſiècles d'ignorance & d'oppreſſion l'ont entraîné. Ayez égard à cette poſition ; éclairez l'opinion, & la loi ſera exécutée.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.